

## Déclaration d'ITW sur les droits de l'homme et l'esclavage moderne

La présente Déclaration concerne notre exercice fiscal clôturé au 31 décembre 2022. Elle décrit les activités d'Illinois Tool Works Inc. et de ses filiales consolidées, y compris ITW Limited, ITW Holdings Australia L.P. et ITW Construction Products AS (« Société », « ITW », « nous », « notre » et « nos »), qui sont destinées à promouvoir le respect des droits de l'homme, y compris l'élimination de l'esclavage et de la traite des êtres humains dans nos activités, nos chaînes d'approvisionnement et nos prestataires de services, et pour promouvoir des conditions de travail décentes.

### Présentation

ITW reconnaît que notre impact s'étend bien au-delà de nos murs. Pour renforcer notre impact positif sur notre monde commun, nous nous engageons à favoriser la responsabilité dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, par le biais de l'impact de nos produits, ainsi que via notre réseau mondial de fournisseurs.

La société, dont le siège social se trouve à Glenview, Illinois, États-Unis, et qui est cotée à la Bourse de New York, est un fabricant mondial décentralisé d'une gamme diversifiée de produits et d'équipements industriels. ITW emploie environ 46 000 personnes dans 84 divisions réparties dans 51 pays.

Les opérations d'ITW sont organisées et gérées sur la base d'offres de produits et de marchés finaux similaires et sont présentées à la direction générale sous la forme des sept segments suivants : OEM automobiles ; équipement alimentaire ; test & mesure et électronique ; soudage ; polymères & fluides ; produits de construction et produits spécialisés. La Société possède et exploite plus de 400 usines et bureaux qui s'approvisionnent à leur tour auprès de milliers de fournisseurs situés dans plus de 90 pays. Les divisions d'ITW vont des équipementiers aux fournisseurs de niveau 1, 2, 3, voire de niveau 4, en fonction du marché desservi.

ITW Construction Products AS est une société à responsabilité limitée détenue à 100 % par ITW Gamma SARL, une société à responsabilité limitée luxembourgeoise. Toutes les participations dans ITW Gamma SARL sont indirectement détenues par Illinois Tool Works Inc, une société du Delaware. Au 31 décembre 2022, ITW Construction Products AS comptait 10 employés en Norvège. ITW Construction Products AS est une société commerciale qui fournit des outils et des consommables au marché de la construction par l'intermédiaire de magasins de gros dans toute la Norvège. L'entreprise exporte très peu vers la Pologne (moins de 1 % de son chiffre d'affaires).

Lorsque cela est possible, nous cherchons à entretenir des relations à long terme avec des fournisseurs locaux afin de nous aider à nous approvisionner de manière responsable et à réduire le risque d'approvisionnement auprès d'un fournisseur non éthique. En 2022, dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, environ 80 % des dépenses mondiales ont été effectuées auprès de fournisseurs situés dans une zone qui s'aligne sur la stratégie d'ITW relative à l'achat de matériaux auprès de fournisseurs situés dans des régions où nous fabriquons et vendons des produits.

La culture d'ITW est l'un des principaux moteurs de notre stratégie d'entreprise et englobe nos valeurs fondamentales d'intégrité, de respect, de confiance, de risque partagé et de simplicité. Dans nos valeurs fondamentales, nous intégrons les principes du Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation

internationale du Travail sur les principes et droits fondamentaux au travail. Nos valeurs fondamentales, transmises dans toute l'Entreprise, appellent à faire preuve des normes d'éthique les plus élevées dans toutes les interactions avec toutes les parties prenantes. L'objectif du processus de diligence raisonnable d'ITW est l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Nous avons préparé cette Déclaration pour nous conformer à la loi californienne sur la transparence des chaînes d'approvisionnement, à la loi britannique sur l'esclavage moderne, à la loi du Commonwealth australien sur l'esclavage moderne et à la loi norvégienne sur la transparence (désignées dans leur ensemble les « Lois »). Nos valeurs fondamentales, le [Code de conduite d'ITW](#), la [Politique des droits de l'homme](#), le [Code de conduite des fournisseurs](#), les [Attentes des fournisseurs](#) et la [Politique d'approvisionnement responsable](#) constituent ensemble le cadre général de conformité en matière de droits de l'homme et de conditions de travail décentes dans l'ensemble de notre entreprise. Cependant, toutes les entités qui font partie de la Société ne sont pas soumises à ces Lois.

Notre Code de conduite reflète notre engagement en faveur d'un lieu de travail sûr et sain pour nos collègues et nos partenaires commerciaux. Nous ne tolérons jamais la violence, les menaces ou l'intimidation physique dans nos locaux. Nous nous efforçons d'encourager une culture de la sécurité proactive avec pour objectif zéro accident.

Nous pensons que les risques d'esclavage moderne dans nos entreprises sont éloignés étant donné la nature de nos activités et de notre main-d'œuvre couplée à nos politiques, à nos procédures internes et à nos valeurs fondamentales fortes. Lorsque nous avons identifié des risques inhérents aux fournisseurs, comme expliqué ci-dessous, nous avons établi des procédures et nous avons œuvré dans l'esprit d'une amélioration continue pour atténuer les risques de contribuer ou d'être liés à l'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement.

### **Codes de conduite**

Le [Code de conduite d'ITW](#) exige de se conformer aux exigences des droits de l'homme à travers le monde, notamment aux lois en matière de respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité qui protègent le bien-être des employés et promeuvent des conditions de travail décentes, ainsi qu'aux lois contre l'esclavage, la traite d'êtres humains et le travail des enfants. Le code de conduite d'ITW s'applique à tous nos collègues, directeurs, entreprises et filiales dans le monde entier.

En outre, le [Code de conduite des fournisseurs d'ITW](#) tient nos fournisseurs responsables des mêmes normes de conduite énoncées dans le Code de conduite d'ITW. Le Code de conduite des fournisseurs exige de nos fournisseurs qu'ils traitent tous les travailleurs avec dignité et respect, et leur interdit spécifiquement d'employer des personnes de moins de 15 ans ou de s'approvisionner sciemment auprès de fournisseurs associés à la traite des êtres humains. Par ailleurs, il interdit toute discrimination illégale et toute forme de traitement inhumain, y compris le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les châtiments corporels, la coercition mentale ou physique ou les abus verbaux. Le Code de conduite des fournisseurs demande également à nos fournisseurs de déployer des efforts raisonnables pour s'assurer que leurs fournisseurs sont conformes à nos politiques. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment au Code de conduite des fournisseurs, et nous ne faisons pas sciemment affaire avec des fournisseurs qui enfreignent des lois en matière de des droits de l'homme ou de santé et de sécurité.

Nous avons également publié nos [Attentes des fournisseurs](#). Entre autres, nos Attentes des fournisseurs indiquent que nous attendons des fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois

et réglementations applicables dans le monde entier, notamment à celles concernant les droits de l'homme, y compris les lois contre l'esclavage, la traite d'êtres humains et le travail des enfants.

De plus, nous avons publié une [Politique des droits de l'homme](#). Notre Politique des droits de l'homme indique que nous sommes attachés aux droits de l'homme sur le lieu de travail. Cela comprend notamment la fourniture d'un lieu de travail qui protège le bien-être et la sécurité des employés et le respect de toutes les lois applicables concernant l'esclavage, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

### ***Mesures visant à atténuer les risques liés aux droits de l'homme et aux conditions de travail***

Nous menons les activités décrites ci-dessous afin d'atténuer les risques liés aux droits de l'homme et aux conditions de travail dans notre entreprise et dans nos chaînes d'approvisionnement.

Conformément à notre structure d'exploitation décentralisée, chacune de nos entreprises est tenue d'évaluer et de traiter les risques relatifs aux droits humains, notamment l'esclavage moderne, dans leur propre entreprise et dans leur chaîne d'approvisionnement, en fonction de leur profil d'activité et de risque particulier. Toutefois, l'équipe de conformité des entreprises ITW gère des formations pour nos collègues dans le monde entier, le cas échéant, y compris des formations sur le trafic d'êtres humains et sur le harcèlement sur le lieu de travail. En outre, nos unités commerciales sont tenues d'agir conformément à nos valeurs fondamentales, au Code de conduite d'ITW, au Code de conduite des fournisseurs, aux attentes des fournisseurs, à la politique des droits de l'homme et à d'autres politiques d'ITW.

### ***Évaluation des risques et des fournisseurs ; vérification des chaînes d'approvisionnement.***

Nos entreprises évaluent

les fournisseurs potentiels pendant la sélection de ces derniers, puis périodiquement par la suite, en fonction de leur profil de risque et d'entreprise ainsi que de leur rôle dans notre chaîne d'approvisionnement. L'évaluation peut comprendre plusieurs étapes d'évaluation des risques d'esclavage moderne. Les mesures prises pour évaluer le risque d'esclavage moderne incluent généralement une demande aux fournisseurs de remplir un questionnaire détaillant leurs capacités liées aux processus de fabrication, au contrôle qualité, à la livraison et à la technologie, et demandant d'autres informations relatives à la gestion globale de leur entreprise. En outre, nous examinons les fournisseurs et les clients en fonction des risques financiers et juridiques et des sanctions éventuelles.

Nous reconnaissons qu'il existe des risques potentiels liés à la production de certaines marchandises et à l'utilisation de main-d'œuvre temporaire dans nos chaînes d'approvisionnement. Conformément aux principes directeurs des Nations Unies 17 et 24, nous évaluons nos produits achetés par rapport à la liste des marchandises produites par le travail des enfants ou le travail forcé du département américain du Travail pour les pays et les industries sujets à l'esclavage moderne afin d'identifier les fournisseurs à haut risque. ITW mène également des recherches internes sur le risque d'esclavage moderne en utilisant d'autres ressources du gouvernement américain et d'organisations non gouvernementales, y compris l'examen des ordonnances de suspension (« WRO ») émises par le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Qui plus est, nous hébergeons un site web interne pour nos entreprises qui contient des informations pertinentes sur les douanes mondiales. ITW mène également des actions de sensibilisation auprès des fournisseurs dans le cadre de ses enquêtes sur le pays d'origine des minerais des conflits et participe à des groupes industriels et à des engagements avec d'autres parties prenantes.

Nous continuons à réfléchir à la meilleure manière de soutenir et d'améliorer notre cadre et nos processus afin de mieux identifier et répondre aux risques d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement et d'évaluer l'efficacité de notre programme.

**Audits.** Avant de faire des affaires avec un fournisseur, une visite sur site du fournisseur peut être effectuée par le personnel d'ITW afin de confirmer les capacités globales du fournisseur en matière de fabrication, de qualité, de livraison et de technologie, et d'évaluer le risque global du fournisseur. De plus, après avoir commencé à faire affaire avec un fournisseur, des visites sur le site du fournisseur peuvent être effectuées périodiquement par le personnel d'ITW. Bien que le but spécifique des visites sur site ne soit pas typiquement d'évaluer l'esclavage moderne, la conformité aux normes de l'entreprise pour l'esclavage moderne est couverte dans l'évaluation globale des fournisseurs, et nous pensons que les visites des fournisseurs sur place par le personnel d'ITW découragent les conditions de travail abusives.

**Conditions du contrat.** Nos Conditions générales d'achat prévoient que les fournisseurs directs doivent se conformer à toutes les lois applicables contre l'esclavage, la traite des êtres humains et le travail des enfants et exigent que les fournisseurs directs se conforment à notre Code de conduite des fournisseurs.

**Certifications des fournisseurs.** Sur la base de notre évaluation du risque fournisseur, nous demandons aux fournisseurs déterminés comme pouvant présenter un risque élevé d'examiner et de signer notre Code de conduite du fournisseur ; ce texte comprend des dispositions relatives à l'esclavage et à la traite des êtres humains. En outre, nous exigeons des fournisseurs importants qui nous vendent des produits contenant de l'étain, du tantale, du tungstène et/ou de l'or qu'ils certifient l'origine des minéraux afin de déterminer si ces minerais ou matériaux peuvent soutenir un conflit. En outre, bien que le cobalt et le mica soient des minéraux non réglementés, certaines divisions d'ITW collectent et communiquent des informations concernant ces minéraux également. Ce processus de certification vise à identifier et à atténuer les risques d'esclavage moderne, de traite des êtres humains, de travail des enfants et d'autres violations des droits de l'homme.

**Mécanisme de grief.** L'Entreprise maintient une ligne d'assistance de dénonciation confidentielle, la Ligne d'Assistance confidentielle d'ITW, par laquelle tous les employés, fournisseurs et autres tiers peuvent signaler des défauts de conformité commis par des employés, fournisseurs ou sous-traitants, notamment en lien avec les droits de l'homme et les conditions de travail décentes. Tous les collègues d'ITW sont encouragés à faire part de leurs préoccupations en matière d'éthique ou de conformité par différents canaux, notamment auprès de leur équipe de direction locale, du service juridique, de l'audit interne ou de la Ligne d'Assistance confidentielle d'ITW. ITW s'associe à EthicsPoint, un fournisseur tiers, pour fournir la Ligne d'Assistance confidentielle d'ITW, qui est un système de signalement confidentiel en ligne et par téléphone dans 43 pays. Les rapports en ligne sont disponibles en 16 langues et les rapports par téléphone en plus de 200 langues. La Ligne d'Assistance confidentielle d'ITW est également accessible aux fournisseurs et autres parties prenantes externes par le biais d'un site web public, [itwhelpline.ethicspoint.com](http://itwhelpline.ethicspoint.com). ITW applique une politique de non-représailles en cas de signalement de bonne foi.

## **Formation et responsabilité interne**

**Équipe de conformité.** Les employés de nos unités commerciales décentralisées sont impliqués dans les efforts de conformité et sont responsables de l'atténuation des risques liés aux droits de l'homme et aux conditions de travail dans notre entreprise et dans nos chaînes

d'approvisionnement. Au niveau de l'entreprise, nous disposons d'un comité d'approvisionnement responsable interfonctionnel dirigé par le vice-président d'ITW chargé de l'approvisionnement stratégique, qui rend compte au directeur financier d'ITW. Le comité est composé de personnes travaillant dans les domaines de l'approvisionnement stratégique, de l'environnement, du droit, de l'audit interne, de l'informatique, de la conformité commerciale, de la communication d'entreprise et d'autres personnes sélectionnées qui se réunissent tous les trimestres pour discuter des pratiques d'approvisionnement responsable, y compris celles qui sont liées à l'esclavage moderne.

**Gestion des connaissances et formations.** Notre personnel chargé de l'approvisionnement est formé aux attentes globales des fournisseurs, notamment à l'exigence d'agir de façon éthique et conformément à notre Code de conduite des fournisseurs. En outre, nous demandons à nos employés chargés de l'approvisionnement au niveau mondial, à ceux qui travaillent avec les fournisseurs et les clients sur les demandes relatives aux minerais de conflit, ainsi qu'aux membres de notre comité d'approvisionnement responsable, de suivre une formation spécifique sur l'esclavage moderne. L'objectif de cette formation est de sensibiliser nos professionnels de l'approvisionnement à l'esclavage moderne et de leur permettre de traiter les problèmes identifiés dans les chaînes d'approvisionnement de nos produits. Nous estimons que nos professionnels de l'approvisionnement qui ont reçu une formation sur les indicateurs relatifs à l'esclavage moderne sont mieux à même d'identifier et d'atténuer ces risques chez leurs fournisseurs respectifs. Nous hébergeons un site Web interne qui contient cette formation et des supports supplémentaires à ce sujet. Nous suivons également la participation des employés à ces formations afin de nous assurer que ces cours sont bien ancrés dans nos processus et notre culture.

**Certifications des employés.** Les employés sont tenus de certifier chaque année leur conformité au Code de conduite d'ITW. En outre, les groupes d'employés décrits ci-dessus sont tenus de fournir des attestations périodiques de conformité en rapport avec la formation sur l'esclavage moderne.

### ***Efforts supplémentaires en matière de responsabilité sociale des entreprises***

Pour plus d'informations sur nos efforts et nos réalisations en matière de responsabilité sociale des entreprises, consultez notre Rapport sur la durabilité, disponible sur <http://www.itw.com/sustainability>.

### ***Approbation requise selon la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne***

Il est demandé à ITW Limited de préparer une déclaration conformément à la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne. Uniquement à des fins de conformité avec la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne, cette Déclaration a été approuvée par le conseil d'administration d'ITW Limited le \_\_ juin 2021 et signée par un administrateur de cette entité, comme indiqué ci-dessous.

/s/ Giles Hudson, Directeur  
\_\_ juin 2023

## ***Exigences requises selon la Loi du Commonwealth d'Australie sur l'esclavage moderne***

Il est demandé à ITW Holdings Australia L.P. de préparer une déclaration conformément à la Loi du Commonwealth d'Australie sur l'esclavage moderne. ITW Holdings Australia L.P. est une société en commandite détenue indirectement à 100 % par ITW et qui détient 100 % des participations dans ITW Australia Holdings Pty Ltd, une société à responsabilité limitée, qui détient à son tour 100 % des participations dans ITW Australia Pty Ltd. (« ITW Australia »), une société à responsabilité limitée ayant des activités à Dandenong South, Kawana, Melrose Park, Moorabbin, Morningside, Chirnside Park, Ingleburn et Wetherhill Park. ITW Holdings Australia L.P. a consulté chacune de ses sociétés contrôlées dans le cadre de l'élaboration de cette Déclaration. Aucune autre entité n'est soumise à la Loi du Commonwealth sur l'esclavage moderne pour la période de référence 2022. Au samedi 31 décembre 2022, ITW employait environ 1 000 personnes en Australie.

Par l'intermédiaire de sa filiale opérationnelle ITW Australia et de ses différentes divisions, ITW Holdings Australia L.P. est engagée dans les activités suivantes : (i) la fabrication et la distribution de solutions et de services de fixation pour le marché de la construction ; (ii) la distribution de machines et d'équipements pour les techniques de lavage et de nettoyage de la vaisselle, ainsi que pour la cuisson et la préparation des aliments ; (iii) la distribution d'équipements d'essai ; (iv) la distribution d'équipements, de fournitures et d'accessoires de soudage ; (v) la fabrication et la distribution d'une vaste gamme de solutions d'emballage refermables pour une grande variété de produits ; (vi) la fabrication et la distribution de produits consommables de marque de qualité utilisés sur les marchés de l'industrie, de la consommation, de l'exploitation minière et de la construction ; et (vii) la fabrication et la distribution de produits du marché secondaire de l'automobile pour les marchés DIY et DIFM.

Les chaînes d'approvisionnement d'ITW Australia s'occupent de l'achat de composants divers, notamment d'éléments de fixation, de pièces moulées en métal, de certains produits chimiques et de produits électroniques, pour ne citer que quelques exemples. Les domaines que nous avons identifiés comme présentant le risque le plus faible d'esclavage moderne comprennent les opérations locales menées par le personnel directement employé par les entreprises d'ITW Australia. Nous pensons que les risques d'esclavage moderne dans nos entreprises d'ITW Australia sont éloignés étant donné la nature de nos activités et de notre main-d'œuvre couplée à nos politiques, à nos procédures internes et à nos valeurs fondamentales fortes. Le domaine de risque le plus élevé d'ITW Australia est lié à ses chaînes d'approvisionnement (par ex. l'utilisation de main-d'œuvre temporaire par les chaînes d'approvisionnement et les risques dans les niveaux supérieurs des chaînes d'approvisionnement dont nous pouvons être éloignés de plusieurs niveaux). Lorsque nous avons identifié des risques inhérents aux fournisseurs, nous avons établi des procédures et nous avons œuvré dans l'esprit d'une amélioration continue pour atténuer les risques de contribuer ou d'être liés à l'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous nous efforçons de traiter ces risques par le biais des politiques, procédures (telles que des audits, des conditions contractuelles, des certifications des fournisseurs et des mécanismes de réclamation) et autres mesures décrites plus haut dans cette Déclaration. Enfin, comme indiqué précédemment dans cette déclaration, dans le cadre de notre processus continu et évolutif, nous continuons à réfléchir à la meilleure façon de soutenir et d'améliorer notre cadre et nos processus afin d'identifier et de répondre aux risques d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement et d'évaluer l'efficacité de notre programme.

Uniquement à des fins de conformité avec la Loi du Commonwealth sur l'esclavage moderne, cette Déclaration a été approuvée par ITW UK, le Partenaire général d'ITW Holdings Australia L.P., le

\_\_ juin 2023 et signée par un administrateur de cette entité, comme indiqué ci-dessous. ITW Holdings Australia L.P. a consulté ses filiales dans le cadre de la préparation de cette Déclaration.

ITW UK  
en qualité de Partenaire  
général d'ITW Holdings  
Australia L.P.

/s/ Giles Hudson, Directeur  
\_\_ juin 2023

### **Approbation de la Loi norvégienne sur la transparence**

Il est demandé à ITW Construction Products AS de préparer une déclaration conformément à la Loi norvégienne sur la transparence. Uniquement à des fins de conformité avec la Loi norvégienne sur la transparence, cette Déclaration a été approuvée par le conseil d'administration d'ITW Limited le \_\_ juin 2023 et signée par un administrateur de cette entité, comme indiqué ci-dessous.

/s/ [ ], Directeur  
\_\_ juin 2023

[Veuillez noter que la Déclaration doit être rendue facilement accessible sur le site web de l'entreprise, conformément à la Loi norvégienne. Il peut également faire partie du compte sur la responsabilité sociale conformément à l'Article 3-3 (c) de la Loi sur la comptabilité (le cas échéant). Les entreprises doivent indiquer dans leur rapport annuel (le cas échéant) l'endroit où la Déclaration peut être consultée.]